

# Copie anonyme - n°anonymat : 275007



A4-00185  
275007  
option

Filière : *BL*

Session : *2024*

Épreuve de : *Economie (option)*

## Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

La "règle d'or" des 60% de dette publique et des 3% de déficit ~~structurel~~ <sup>conjoncturel</sup> mise en place à l'échelle européenne il y a bientôt 20 ans n'aura jamais été aussi malmenée qu'en cette période post-COVID. Si la dette publique a pu être un outil pour l'économie française - en témoignent le plan "France relance" - et pour les autres pays, l'inquiétude actuelle qui se manifeste autour de niveaux de dette souvent supérieurs à 100% du PIB souligne toute son ambiguïté.

La dette publique se distingue d'un processus ~~structurel~~ <sup>habituel</sup> d'endettement dans la mesure où elle regroupe l'ensemble des dettes contractées par les administrations publiques (APU). C'est donc la dette cumulée de l'Etat central (EC), des administrations de sécurité sociale (ASS) et des collectivités locales (CL). Elle est donc contractée par une grande pluralité d'acteurs, pour des objectifs eux aussi particulièrement variés (relance budgétaire, assurance chômage, couverture santé...). Parce que de nombreux secteurs ou dépenses aux crises conjoncturelles de l'économie dépassent les capacités de financement des acteurs du privé, les administrations publiques les prennent en charge : la dette semble alors constituer

un outil pour le bon fonctionnement d'une économie et d'une société, lorsque les dépenses publiques excèdent les impôts et autres rentrées fiscales de l'état. Pourtant, les hauts niveaux de dette publique posent différentes questions aux économies qui y font face : ils peuvent être une menace pour leur survie même (question de la soutenabilité) ou critiques pour les effets pervers qu'ils produisent (évitement, par exemple). S'interroger sur la caractérisation de la dette publique comme outil ou comme fardeau, c'est enfin étudier cette problématique au regard des enjeux actuels : le COVID-19, la transition énergétique, le réajustement européen sont autant de défis qui amènent à repenser la ~~dette~~ question de la dette publique. Ainsi, face aux besoins de financements majeurs générés par les défis actuels et ~~face~~ <sup>face</sup> aux effets pervers que risquent de engendrer des niveaux de dette publique déjà très élevés, faut-il considérer cette dette comme un outil que l'on peut continuer à exploiter, ou comme un fardeau qu'il faudrait urgentement réduire ?

Dans un premier temps, nous verrons que la dette publique est un outil qui permet un usage efficace des dépenses publiques, et que cette outils est d'autant plus nécessaire que les enjeux actuels génèrent des besoins de financement importants. (I). Cependant, accroître des niveaux de dette déjà élevés peut se révéler problématique, tant du point de vue de la soutenabilité que des effets pervers que la dette publique engendre (II). Finalement, il semble que le débat autour

de la dette publique aujourd'hui a évolué de la question du bon niveau de dette vers des interrogations portant plus sur le bon usage et la bonne structure de ~~la dette~~ cette - ci (III)

\* \* \*

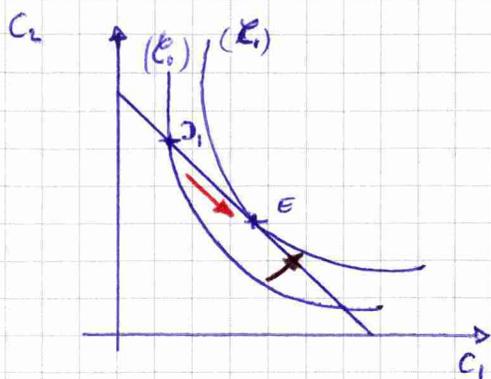
La dette publique doit avant tout être conçue comme un outil, propre aux administrations publiques et d'autant plus nécessaire aujourd'hui. (I)

La dette publique est avant tout une forme d'endettement public, qui provient des dépenses publiques (A). Elle est un outil majeur dans la mise en place de politiques de relance et de soutien à la demande pour faire face aux crises et stimuler la croissance (B). Cette dette publique est un outil qui est devenu encore plus indispensable face aux défis actuels (C).

La dette publique est donc un endettement contracté par les ~~les~~ administrations publiques, ce qui la distingue d'emblée par la pluralité des acteurs que l'on peut résumer, avec les notations définies en introduction, par l'égalité suivante :  $APU = EC + ASS + CL$ .

Dans son fonctionnement initial, elle se rapproche du modèle de consommation intertemporel tel que défini par Irving FISHER dans A theory of interests (1930) : c'est un arbitrage entre consommation présente ( $C_1$ ) et consommation future ( $C_2$ ). Pour atteindre une courbe d'indifférence plus haute (qui serait ici définie par les ambitions des APU pour la société et l'économie), les APU évoluent de leur point de notation initial  $D_1$  - où les APU ne sont ni prêteuses ni emprunteuses - vers un point d'équilibre  $E$ , en empruntant à un tiers. Ceci peut être représenté sur le schéma suivant :

→ TSVP



## Schéma de la consommation intertemporelle selon FISHER

Au schéma, on imagine que les APU veulent ~~augmenter leur consommation~~ augmenter leur consommation présente pour atteindre  $(E)$ . Elles contractent donc une dette, et elles passent de  $(D_1)$  à  $(E)$ , comme le montre

la flèche ( $\rightarrow$ ). Ce faisant, elles augmentent leur utilité, passant à la courbe d'indifférence supérieure  $(E_1)$ , comme le montre ( $\rightarrow$ ). La dette publique est donc un outil qui permet aux APU de lier leur consommation intertemporelle.

Néanmoins, plusieurs éléments font de la dette publique une dette particulière et donc un outil particulier. Tout d'abord, comme le rappelle O. BLANCHARD dans Rethinking Macroeconomic Policy (2010), la grande différence avec le schéma de FISHER est que l'état raisonne à horizon infini : il peut faire "rouler la dette" en remboursant certains prêts qui arrivent à échéance par d'autres, sur des durées très longues. Une autre originalité de cet outil est que "une grande partie des dépenses publiques futures (la consommation future des APU, si on reprend l'analogie faite avec FISHER) sont déjà pré-engagées". A. WILDAVSKY parle d'incrémentalisme budgétaire (1961) : les salaires des fonctionnaires, ou les dépenses de sécurité sociales ~~sont~~ doivent être honorées, même si les recettes publiques n'égalisent pas les dépenses. La dette publique est donc un outil spécifique aux administrations publiques, nécessaire au bon fonctionnement de l'état.

Un second point qui fait de la dette publique un outil majeur est qu'elle permet de mener des réformes budgétaires et un soutien à la consommation nécessaire en période de

# Copie anonyme - n°anonymat : 275007

Emplacement  
QR Code

Filière : BL

Session : 2024

Épreuve de : Économie (option)

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

cuse au jour stimuler la croissance. Ceci provient, dans une perspective keynésienne, du fait que les dépenses publiques aient un effet multiplicateur sur le PIB, ce qui permet de soutenir la croissance. L'équation suivante permet de modéliser cet effet du multiplicateur de dépenses publiques, dans une économie fermée à état par exemple :

$$Y = C + I + G$$

où  $Y$  : PIB

$C$  : consommation des ménages

$G$  : dépenses publiques

$$\Leftrightarrow Y = cY + C_0 - cT + G$$

où

$c$  : propension marginale à consommer

$C_0$  : consommation incompressible

$T$  : impôts

$$\Leftrightarrow Y = \frac{1}{1-c} G + \frac{1}{1-c} (C_0 - cT)$$

La propension marginale à consommer ayant une valeur entre 0 et 1, on a alors  $\frac{1}{1-c} > 1$ . Donc, toute augmentation des dépenses publiques engendre une augmentation supérieure du PIB. Pour pouvoir pleinement utiliser cet outil et stimuler la croissance du PIB, il faut que les administrations publiques puissent s'émanciper de la nécessité d'un solde budgétaire nul. La dette publique devient donc un moyen d'utiliser le multiplicateur de dépenses publiques à son plein potentiel et de répondre aux nécessités de la conjoncture : c'est donc un outil essentiel.

Un autre aspect de la dette publique qui en fait un outil essentiel est sa capacité de relancer la consommation, comme ce

fait le cas pendant la crise du COVID par exemple. C'est l'argument de A. MODIGLIANI dans "Long run implication of alternative fiscal policies and the burden of national debt" (1964). Il montre que l'endettement public au moyen de titres crée, chez les ménages, une richesse nette. La dette publique permet alors de relancer la consommation.

Cet outil qu'est la dette publique est encore plus nécessaire aujourd'hui, face au besoin de financement des défis actuels.

Le premier défi est la prise en charge croissante par l'Etat des secteurs non productifs ou non rentables. La loi de WAGNER, énoncée en 1834, se vérifie et fait état d'une multiplication des rôles de l'Etat, qui engendre une augmentation des dépenses publiques. Comme l'indique R. MUSGRAVE dans sa Théorie des finances publiques (1953), l'Etat a ~~pu~~ endossé depuis les années 1930 un rôle assurantiel croissant, avec la prise en charge de frais de scolarité, de santé ou d'assurance chômage qui augmentent de manière exponentielle. Il en est de même pour les secteurs que U. BAUTOL (2012) qualifie de "non-progressifs", c'est à dire non concernés par les gains de productivité et donc touchés par la malade des coûts : des salaires qui augmentent sans gains de productivité pour compenser cette dépense accrue. La prise en charge de la culture ou des régimes de l'intermittence par exemple fait de la dette publique un outil essentiel aujourd'hui.

Le deuxième volet qui rend cet outil essentiel est la multiplication des défis contemporains générant un très grand besoin de financement. La politique de soutien aux entreprises "quei

qu' il en coûte " durant la pandémie est un exemple, qui a suscité la contraction d'une dette européenne et un plan "France relance" de plus de 100 milliards €. La transition énergétique est elle aussi un défi majeur qui rend nécessaire la dette publique : l'économiste Mark CARNEY a ainsi évalué pour le Labour Party au Royaume-Uni que le programme "Net zero Policy" nécessiterait pour être atteint une augmentation de 30 points de la dette publique (2024).

\* \* \*

Il apparaît donc que la dette publique est un outil nécessaire en temps de crise, pour soutenir la croissance, et pour répondre aux défis actuels. Pourtant, l'augmentation d'une dette publique déjà très élevée est à plusieurs titres un fardeau préliminaire (II)

L'augmentation de la dette publique aujourd'hui pose la question de la soutenabilité de celle-ci (A). De plus, la contraction de la dette publique s'accompagne d'effets pervers qui en font un fardeau pour le pays considéré (B). Enfin, si l'on peut légitimement envisager d'y répondre par l'annulation des dettes publiques, c'est une éventualité très contestée et difficile à mettre en place (C).

Avec des niveaux de dette en passe de dépasser les 60% définis à l'échelle européenne d'ici les prochaines décennies et un déficit de 3% qui est appliqué de manière structurelle, les règles de niveau de dettes sont depuis longtemps dépassées. La contraction d'une dette pose la question de sa soutenabilité, et les hauts niveaux actuels sont dénoncés comme préliminaires à ce titre. En effet, l'équation de la dette (représentée ci-dessous) permet de mettre en valeur le risque que la dette publique devienne un fardeau :

$$\frac{\Delta B}{Y} = \frac{G-T}{Y} + (i - \pi - g) \frac{B}{Y}$$
 où :  $\frac{\Delta B}{Y}$  est la variation de la dette rapportée au PIB ( $Y$ ). Cette variation dépend donc du solde budgétaire ( $G-T$ , où  $G$  : dépenses publiques et  $T$  : recettes fiscales) et du niveau de dette déjà existant ( $B$ ). Cette dette a été contractée à un taux d'intérêt ( $i$ ) qui peut être modifié par une inflation ( $\pi$ ) et par la croissance ( $g$ ). Aujourd'hui, les taux de dette initiaux sont déjà élevés ( $B$ ) notamment à cause du COVID, la croissance ( $g$ ) est ralentie, et l'inflation décroît ( $\pi$ ) : la dynamique n'est donc pas favorable à la réduction de la dette. En sachant que les dépenses publiques vont augmenter du fait de la transition énergétique, il reste aux états peu de solutions pour rendre leur dette soutenable dans cette équation : diminuer d'autres dépenses publiques ( $G$ ), comme les dépenses sociales... ou augmenter les impôts ( $T$ ).

L'aspect problématique de la question de la soutenabilité tient aussi au fait qu'elle soit un risque pour toute les économies mondiales. J. STIGLITZ, dans La Grande Désillusion (2001), souligne qu'historiquement, les pays en développement sont les premiers touchés par les crises de la dette souveraine : Algérie en 1979, Mexique en 1981 etc. Mais Carmen REINHART et Kenneth ROGOFF mettent en garde dans Cette fois-ci, c'est différent contre le biais de croire les économies développées au-dessus de ce risque : la crise de l'euro en 2012 le démontre en témoignage. Pour cette raison de soutenabilité, la dette publique risque de devenir aujourd'hui un fardeau.

La contraction d'une dette publique à des niveaux élevés engendre, au-delà de la soutenabilité, des effets pervers qui font de la dette publique un fardeau.

# Copie anonyme - n°anonymat : 275007

Emplacement QR Code	Filière : <i>3L</i>	Session : <i>2024</i>
	Épreuve de : <i>Economie (option)</i>	
<b>Consignes</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer</li><li>• Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir</li><li>• Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)</li><li>• Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)</li><li>• Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre</li></ul>		

Le premier effet possible est celui de l'effet d'éviction. En effet, l'endettement des APU (notamment par titres) crée une demande accrue de prêts pour un nombre de prêteurs qui reste constant. Il en résulte naturellement une hausse du taux d'intérêt. RODIGLIANI le reconnaît déjà dans son article de 1964 : à long terme, cette augmentation décourage l'investissement privé et donc atrophie l'offre d'une part, et ralentit le progrès technique d'autre part. c'est donc plus un fardeau qu'un moteur de la croissance. Cet effet possible est d'autant plus marqué que l'effet positif de relance sur la consommation est à nuance lui aussi. Robert BARRO montre ainsi en 1974 dans "Are Government net wealth?" que l'endettement de l'Etat auprès des agents ne constitue pas une richesse nette : ceux-ci, étant rationnels, vont anticiper une hausse future des impôts et l'effet de relance escompté ne se produira pas.

Le second est celui des "déficit jumeaux", décrit par O. BLANCHARD dans Dett, deficit and finite horizon. Un Etat qui, restant en déficit budgétaire, accroît sa dette doit, pour être à l'équilibre, subir aussi un déficit extérieur. L'équation suivante permet de le montrer. En raisonnant à l'équilibre, l'investissement ( $I$ ) égale l'épargne ( $S$ )  
on a alors  $I = S$

En introduisant un état avec des dépenses ( $G$ ) et des recettes ( $T$ ) publiques et avec des exportations ( $X$ ) et des importations ( $M$ ) on a, toujours à l'équilibre,

$$I + C + G + X = S + C + M + T \quad \text{où } (C) \text{ est la consommation}$$

$$\Leftrightarrow (I - S) + (G - T) + (X - M) = 0$$

Donc, un état qui se repose sur la dette subit un déficit public ( $G - T > 0$ ) qui ne peut qu'être compensé par la dégradation du solde extérieur ( $X - M < 0$ ). Ainsi, dans son effet sur l'investissement comme sur la balance extérieure, la dette peut être considérée comme un fardeau.

Puisque des niveaux de dettes trop élevés ne sont ni soutenables ni neutres sur les autres composantes de l'économie, on peut chercher à ~~corriger~~ partiellement ces inconvénients tout en gardant l'outil de la dette en effectuant une annulation au niveau européen. Stephanie KELTON, dans Le mythe du déficit, rappelle que la dette publique européenne est détenue à presque 50% par la BCE. Une annulation globale permettrait de continuer à mener une politique de déficit tout en évitant les problèmes de soutenabilité. ~~Stéphane~~ Jérôme COUPPEY-SOUBEYRAN souligne dans sa "Trahison pour l'annulation de la dette à l'échelle européenne" (2021) que cela permettrait aussi de faire face aux défis actuels, comme le financement de la transition énergétique par les états. Néanmoins, plusieurs objections rendent cette solution contestée et difficile à mettre en place. En effet, cela signifie détruire à la fois la crédibilité de l'indépendance de la BCE et la crédibilité des états, puisque l'opération revient à se déclarer insolvable. De plus, cela prive la BCE de la possibilité de faire des ventes massives

d'obligations pour réduire la masse monétaire en circulation (comme cela a pourtant été le cas durant le pic d'inflation de 2023). C'est aussi une "opération blanche", dans la mesure où les états, qui sont actionnaires de la BCE, perdront une partie de leurs revenus. Enfin, c'est une mesure très complexe à mettre en place d'un point de vue pratique (et juridique), les états n'ayant pas tous des niveaux de dette comparables. La dette publique reste alors un facteur potentiel.

\* \* \*

Ainsi, si la question de la soutenabilité continue à occuper une place importante dans le débat autour de la dette publique, les ~~propositions~~ <sup>propositions</sup> des économistes contemporains comme S. KELTON remettent en cause la vision d'un état devant "gérer ses dettes comme un bon père de famille" (KELTON). Les interrogations d'aujourd'hui se portent alors en majorité sur la structure et le bon usage de cette dette (III). La réflexion actuelle sur la dette publique est celle d'une ~~recon~~ mise en cause des niveaux de dette publique pour ~~se~~ se centrer sur la structure de cette dette (A). En conséquence, les préconisations des économistes sur la dette publique évoluent vers une gestion plus souple des règles européennes (B). Finalement, ce qui occupe la majeure partie de la réflexion sur la dette publique dans un contexte de sortie de pandémie, d'inflation et de transition énergétique est la question du bon usage de la dette (C).

La question du niveau de dette soutenable reste ~~très~~ importante, mais est aujourd'hui affaiblie par celle de la structure de celle-ci. L'esprit dans lequel ont été édictés les règles des 60% de dette publique (c'est à dire une dette inférieure à 60% du PIB) et de 3% de

déficit est celui d'une vision de la dette publique comme un fardeau. Paul KRUGMAN, dans "Les angoisses du Déficit ont tout faux" montre que toutes les évaluations successives du niveau de dette limite se sont révélées incorrectes. Celle de REINHART et ROGOFF, qui était de 30% du PIB a été démentie par la dette COVID. La question se pose alors plus sur la structure de la dette que sur son niveau. Benjamin LEMINE, dans L'ordre de la dette (2011) se concentre sur le caractère <sup>(DIRECT)</sup> problématique de la dette de marché à court terme de la France, qui possède 3% du total de sa dette en DIRECT (contre 6% pour l'Allemagne) est alors confrontée à de nouvelles difficultés. D'une part, cette dette étant contractée sur les marchés financiers, la marge de manœuvre de l'Etat est réduite : il doit de plus en plus payer des taux d'intérêts fixés par le marché. D'autre part, cette dette étant à court terme, les APU sont <sup>menacées</sup> ~~menacées~~ d'une inversion de la courbe des taux, qui les obligerait à se ré-emettre à des taux très désavantageux.

En conséquence, la réflexion actuelle évolue vers ~~des~~ une gestion plus souple qui est préconisée pour la dette publique. L'obsolescence de la "règle d'or" et du TSCG (Traité sur la Stabilité, la Croissance et la Gouvernance) ayant été mise en lumière, plusieurs auteurs proposent une réforme de celles-ci. Xavier RAGOT et ~~Philippe~~ Jean PISANI-FERRA proposent dans "Pour une refonte du cadre budgétaire européen" (2021) une adaptation des règles de dette à la transition énergétique, et leur ré-évaluation à la hausse en cas de chocs conjoncturels comme le COVID. Olivier BLANCHARD, dans "Que faire des règles budgétaires européennes?" (2021) propose même l'abolition des règles de plafonnement

# Copie anonyme - n°anonymat : 275007

Emplacement  
QR Code

Filière : BL

Session : 2024

Épreuve de : Économie

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

de dette et leur remplacement par des standards budgétaires qui soient donc moins contraignants et plus acceptables. Ceci montre bien que, si la possibilité que la dette publique n'ait pas occultée pour autant, elle reste perçue comme un <sup>déjà un fardeau</sup> fardeau qu'il faut encadrer avec des règles (ou des standards) souples.

Enfin, ce qui semble occuper aujourd'hui la majeure partie du débat autour du caractère utile de la dette publique (ou au contraire sa propension à être un fardeau), c'est plutôt la question du bon usage de la dette publique. C'est une réflexion que l'on retrouve en premier lieu à propos des pays en développement. Ainsi, Esther DUFLO, dans Le Développement Humain (2013) fait une relecture des crises de la dette souveraine en Afrique et montre qu'elle provient aussi de ~~une~~ <sup>la</sup> contraction d'une dette à une période défavorable (pour l'auteur manquant par le passage de Paul VOLCKER à la FED), flechée ensuite vers des postes de dépense publique improductifs (comme les constructions d'infrastructures inadaptées, par exemple). De même, Jason ACEMOGlu et Jean ROBINSON montrent dans Puissance, prospérité et pauvreté : pourquoi certains pays réussissent mieux que d'autres que la

dette publique est très souvent un fardeau pour les pays à "institutions extractives", parce que la dette publique est considérée par la minorité gouvernante comme un moyen de s'enrichir "gratuitement" et de laisser le règlement de la dette aux générations futures.

En second lieu, on trouve aussi une réflexion sur le bon usage de la dette dans les pays développés à économie de marché. Patrick ARTHUS, dans "Comment réagir face à l'IRA?" (2023) met en lumière l'importance du bon usage de la dette publique : aux États-Unis, l'Inflation Reduction Act est une mesure indirectement protectionniste qui menace la compétitivité européenne. À court terme, il préconise un fléchage de la dette européenne COVID vers les secteurs menacés par l'IRA (voitures électriques par exemple). À long terme, la prospective réflexion de P. ACHION et C. COHEN dans De nouvelles idées pour une nouvelle croissance (2015) porte sur une concentration de la dette publique vers les secteurs les plus concurrentiels : la dette publique n'est pas un fardeau, affirmement-ils, si on maximise l'effet multiplicateur des dépenses publiques.

\* \* \*

En somme, la dette publique est un outil indispensable, mais qui doit être utilisé de manière raisonnée. Les possibilités qu'a l'Etat de faire valuer la dette, les opportunités qui s'offrent à lui de relancer la consommation ou de soutenir la croissance font <sup>déjà</sup> de la dette publique un outil précieux. De précieux, il est devenu indispensable avec les défis actuels (COVID, redistribution et ~~pour~~ sécurité sociale, transition énergétique) qui ont besoin de financements majeurs. Les niveaux de dettes actuels étaient déjà très élevés, ils suscitent des inquiétudes quant à leur soutenabilité, mais les réflexions contemporaines sur le "mythe du déficit" ont permis de relativiser cette menace. En conséquence, le débat autour de la dette publique se porte aujourd'hui sur d'autres enjeux problématiques : la structure de cette dette, les règles qui doivent l'encadrer et son bon usage, dans les pays en développement comme dans les pays développés à économie de marché.

